

## **Chalet-à-Gobet: un centre équestre, un observatoire, un planétarium et une porte d'entrée pour le tourisme vert**

**L'avenir du Chalet-à-Gobet se précise. La réhabilitation des bâtis actuels et la réalisation de nouvelles constructions permettront aux activités équestres de retrouver tous leurs droits. La construction d'un nouvel observatoire astronomique public au sud du manège permettra à la société vaudoise d'astronomie de s'installer sur un site plus propice à ses activités. Un planétarium de 60 places complétera le programme dans le secteur situé derrière l'auberge. Une zone d'accueil destinée aux loisirs, au tourisme, à la restauration, à l'hébergement et aux activités culturelles et rurales créera à cet endroit une des portes d'entrée du futur parc naturel périurbain du Jorat.**

Cher au cœur des Lausannois, le site du Chalet-à-Gobet a fait l'actualité en janvier 2007, avec un incendie qui a détruit l'entier des écuries. Propriétaire des terrains, la Ville a lancé une réflexion globale pour assurer un avenir à ce lieu historique, qui aboutit aujourd'hui à la présentation d'un plan partiel d'affectation au Conseil communal. Soumis à l'enquête publique, ce dernier n'a fait l'objet d'aucune opposition ou observation.

Pour renforcer l'attractivité du centre équestre lausannois (CEL), des nouvelles écuries et un nouveau manège sont prévus au sud du périmètre, à l'intérieur de la piste de galop existante. Leur mise en exploitation est prévue début 2010. Pour construire les écuries à ses frais, le CEL a récupéré la charpente des anciennes écuries du Comptoir suisse. Pour encourager cette démarche, qui s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable de la Ville, la Municipalité propose d'allouer au CEL une subvention de 500'000 francs. Le CEL devant en outre recourir à un emprunt pour construire les nouvelles installations, la Municipalité propose de cautionner cet emprunt, pour un montant maximum de 1,5 millions de francs.

Au sud du centre équestre, une zone sera proposée à la société vaudoise d'astronomie (SVA) pour la construction d'un nouvel observatoire. Ces installations remplaceront celles du chemin des Grandes-Roches, pénalisées par la pollution lumineuse de la ville. La SVA va créer une fondation en partenariat avec la Ville de Lausanne, l'EPFL, l'UNIL, l'espace des Inventiones et Galileo Planète SA. Cette fondation aura pour tâche de réunir des fonds pour la construction et l'exploitation d'un planétarium de 60 places et des diverses salles pour des cours et des expositions. Les synergies entre ces diverses activités -zone d'accueil du parc du Jorat et planétarium- permettront d'offrir, à l'emplacement des anciennes écuries, des espaces adaptés, évolutifs et gérés de manière commune. Elles créeront une complémentarité entre les sciences de la terre et celles du ciel.

Actuellement à l'étude avec les communes voisines, le projet de parc naturel périurbain du Jorat trouvera au Chalet-à-Gobet une de ses portes d'entrée. Ce projet, géré par une association regroupant une vingtaine de communes, vise à préserver et mettre en valeur les richesses naturelles du Jorat tout en offrant aux visiteurs la possibilité de (re)découvrir ce patrimoine vert, que ce soit à pied, à vélo ou à cheval. Des locaux d'accueil, d'informations touristiques, d'hébergement ou

---

encore de vente de produits du terroir seront mis à disposition et feront du Chalet-à-Gobet un centre régional dédié à la découverte de la nature et de la faune.

Dans son préavis, la Municipalité propose la prolongation du droit distinct et permanent de superficie (DDP) en faveur du CEL ainsi que l'octroi d'un nouveau DDP à la SVA pour les terrains situés au sud du manège. Elle se réjouit que le Chalet-à-Gobet puisse accueillir dans un avenir proche l'ensemble de ces activités.

*Le dossier de presse, des illustrations et le préavis n° 2009-21 se trouvent sur internet à l'adresse [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch).*

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00**
- **Jean-François Johner, directeur du Centre Equestre Lausannois, tél. 079 212 49 92**
- **Claude Brossy, société vaudoise d'astronomie, tél. 021 701 02 45 et Prof. Georges Meylan, EPFL, tél. 021 693 06 44**

Lausanne, le 6 mai 2009